



FOURNITURES SCOLAIRES 2023-2024

2^e année

Liste du matériel à procurer à votre enfant pour sa rentrée scolaire à l'endroit de votre choix :

- 2 Petits cahiers d'écriture interlignés pointillés (rose, jaune)
- 1 Petit cahier de projet bleu (haut de la page blanche et espace interligné-pointillé au bas de la page)
- 9 Duo-tangs : (vert, bleu, blanc, noir, rouge, jaune, mauve, gris et orange)
- 24 Crayons à la mine HB
- 3 Effaces blanches
- 2 Bâtons de colle (42 grammes)
- 1 Boîte de 24 crayons de couleur en bois (identifier chaque crayon)
- 1 Boîte de 16 gros crayons feutres (identifier chaque crayon)
- 2 Surligneurs (vert et jaune)
- 4 Marqueurs noirs effaçables à sec à pointe fine
- 1 Taille-crayons avec couvercle
- 1 Règle de 30 cm en plastique transparent
- 1 Crayon à l'encre rouge
- 1 Chemise à double pochette en carton
- 2 Pochettes en plastique avec velcro
- 1 Un bas ou un gant usagé qui servira d'efface à tableau blanc
- 2 Étuis à crayons en tissu (pas de boîte de plastique)
- 2 Petits sacs refermables (de type à congélation)
- 1 Petit pot de pâte à modeler

L'école encourage la récupération du matériel scolaire lorsque c'est possible.

Il est nécessaire de bien identifier chaque article au nom de votre enfant.

Pour l'éducation physique, prévoir un t-shirt, un short ou un pantalon sport (en début d'année, vous recevrez un courriel de l'enseignant d'éducation physique avec toutes les précisions)



FRAIS AUX PARENTS – 2^e année

Matériel acheté par l'école

Liste des cahiers d'activités qui seront remis à votre enfant :

Mathématique : 1-2-3 Nougat	20,00\$
Cahier maison	22,00\$
Anglais : Catch grade 2	15,50\$
Agenda maison	6,00\$
Rats numériques	2,00\$

TOTAL :	65,50\$
----------------	----------------

Modes de paiement :

Vous pouvez payer par Internet (voir procédure plus bas) ou en argent comptant (montant juste) en vous présentant au secrétariat du 5 au 8 septembre de 9h30 à 11h et de 13h30 à 15h30. **Par mesure de sécurité, le paiement ne doit pas se faire dans une enveloppe dans le sac à dos de votre enfant.**

INSTRUCTIONS POUR LE PAIEMENT PAR INTERNET

Vous recevrez un état de compte provenant de l'école fréquentée par votre enfant sur lequel figure un numéro de référence unique.

Il est obligatoire d'effectuer un paiement par enfant.

Si vous avez besoin d'aide pour effectuer votre paiement par internet, veuillez communiquer avec le service à la clientèle de votre institution bancaire.

1) Accéder au site Internet de votre institution bancaire

Liste des institutions disponibles :

- Banque HSBC
- Banque de Montréal (BMO)
- Banque Laurentienne
- Banque Nationale
- Banque Royale du Canada (RBC)
- Banque Scotia

- Desjardins
- Tangerine

Liste des institutions à venir :

- Banque CIBC
- Banque TD

2) Ajouter le fournisseur : « *CSSDM – Effets scolaires* »

3) Inscrire le numéro de référence de 20 caractères sans tiret et sans espace que vous trouverez sur votre état de compte sous votre nom.
(Exemple : EXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX)

4) Effectuer le paiement selon la procédure habituelle de votre institution bancaire. Prévoir un délai de 3 à 5 jours pour le traitement de votre paiement.

ATTENTION : D'autres fournisseurs du Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) existent.

S'assurer de choisir celui correspondant aux effets scolaires. Aussi, prendre note qu'en raison du récent changement de nom, il est possible que le fournisseur soit encore au nom de la Commission scolaire de Montréal sous « CSDM – Effets scolaires ».

Lors d'un changement d'école, un numéro de référence différent vous sera attribué par la nouvelle école.